

## Rapport de jury de la Certification complémentaire en Langues et Cultures de l'Antiquité – session 2023

### Composition du jury :

Mme Lisbeth BOUYSSSET, Professeur de Lettres classiques

M. François RIPOLL, Professeur de Langue et Littérature latines, Université Jean Jaurès de Toulouse

Mme Valérie ARLAUD, IA-IPR de Lettres

### Profil des candidats et résultats de cette session

La certification complémentaire LCA s'adresse prioritairement aux professeurs de lettres modernes, de langues, d'histoire-géographie ou de philosophie qui peuvent attester d'une formation universitaire en latin et/ou en grec et d'une expérience significative de l'enseignement du latin et/ou du grec, et qui souhaitent faire valider leurs compétences dans le domaine des Langues et Cultures de l'Antiquité.

Pour cette session, 5 candidats se sont inscrits et 3 ont rendu leurs dossiers.

Les trois candidats se sont présentés à l'épreuve orale : deux professeurs de lettres modernes, 1 professeur d'histoire-géographie ; sur les trois candidats présents, 2 ont été admis et 1 a été refusé.

Pour cette session, tous les candidats ont choisi l'option latin.

L'épreuve de certification complémentaire LCA a eu lieu le 22 janvier 2024.

Moyenne globale des candidats évalués : 11

Note la plus basse : 08

Note la plus haute : 15

Le nombre réduit de candidats pour cette session rend peu significatif le bilan sur les prestations. Aucune tendance ne se dégage dans les acquis et les fragilités.

### LE DOSSIER A RENDRE

La note de service n° 2019-104 du 16-7-2019 indique ce que le dossier doit présenter :

« *Le candidat inscrit remettra, à la date fixée par le recteur, un rapport (cinq pages dactylographiées) comportant et indiquant :*

- *un curriculum vitæ détaillé précisant les titres et diplômes obtenus en France ou à l'étranger ;*
- *les expériences d'enseignement, d'ateliers, de stages, d'échanges, de séjours professionnels à l'étranger, de sessions de formation, de projets partenariaux qu'il a pu initier ou auxquels il a pu participer, pouvant comprendre un développement commenté de celle de ces expériences qui lui paraît la plus significative ;*
- *tout autre élément tangible marquant l'implication du candidat dans le secteur choisi, tels que travaux de recherche, publications effectuées à titre personnel ou professionnel, etc.*

*Ce rapport sera communiqué par le recteur au jury dans des délais suffisants pour que ce dernier puisse en prendre connaissance préalablement à l'épreuve et en disposer lors de celle-ci. Ce rapport n'est pas soumis à notation. »*

### Attendus relatifs au dossier

Il s'agit de produire un document qui **présente précisément** une séquence, ses supports, ses objectifs linguistiques, littéraires et culturels ainsi que ses modalités didactiques. Il reste préférable de rendre compte dans le détail d'une seule séance plutôt que de proposer une séquence complète mais très générale.

Il est important que le jury puisse **cerner les enjeux qui sous-tendent les activités** proposées et voir dans quelle mesure le candidat a pris la mesure des différents champs disciplinaires incontournables : lecture et étude des textes, approches culturelles et artistiques, étude de la langue. Cette compréhension de la place de chacun et de leur imbrication est indispensable.

Le jury déconseille fortement de proposer le même dossier d'une session à l'autre si les modifications apportées restent marginales.

Ont été appréciés les dossiers qui mettent en évidence la créativité des enseignants mais aussi leur engagement très souvent remarquable au service des LCA et ceux qui rendent compte d'un parcours universitaire riche ou d'expériences diverses en lien avec les langues anciennes. La variété des profils et des parcours rend légitime une candidature à la certification complémentaire : dans un cas, l'expérience de l'enseignement des LCA est avérée et l'engagement dans la pratique de la lecture et du latin vivant est un gage de motivation ; dans un autre, la prise en charge de classes de latin est très récente, mais la compréhension des attentes, des principes et des grands enjeux de la discipline est effective et la capacité à mettre en lien l'apprentissage du français voire du FLE avec les LCA sont appréciées. Néanmoins, tout profil qui rend compte d'une bonne maîtrise des textes officiels et de la langue est tout à fait légitime. Il est recommandé de fournir en annexe toutes les pièces qui peuvent attester de ce qui est présenté.

## L'ÉPREUVE D'ADMISSION

### Rappels et conseils pour chaque partie de l'épreuve

-Elle comporte **trois temps** de 10 minutes chacun environ.

1- Le premier temps est celui de la **présentation par le candidat**.

Comme les années passées, celui-ci appuie son exposé sur les éléments du dossier qu'il aura au préalable constitué. Il convient de rappeler que sa prestation ne peut se limiter à une simple récitation de son écrit. Il doit manifester sa capacité à s'abstraire de son écrit, à le formuler ou à le présenter différemment.

Lors de la passation le candidat peut disposer de quelques notes, mais doit pouvoir s'en détacher le plus possible.

Il est par ailleurs très important de **ne pas dépasser 10 minutes de présentation**. La gestion du temps constitue une compétence fondamentale.

***Il est rappelé que le candidat ne dispose pas de temps de préparation préalable à son passage.***

2-**L'entretien** constitue le deuxième temps.

Il permet d'évaluer la qualité de la réflexion didactique du candidat. Il est aussi l'occasion de voir quelle est sa connaissance des programmes de collège et de lycée, notamment dans leurs grands principes et leurs enjeux communs. Le préambule des programmes doit donc être bien connu puisqu'il donne les grands axes et les perspectives majeures de la discipline.

Il ne s'agit en aucun cas de faire des textes des prétextes, certes intéressants, à des prolongements dans les arts et la littérature étrangère. Ils constituent le fondement d'une **véritable activité de lecture qui reste le cœur de la discipline. Les modalités possibles de ces activités de lecture, précisées dans les programmes de LCA, doivent être connues des candidats**. A cet égard, le manuel peut constituer un

support utile. Néanmoins, il ne suffit pas à lui seul à garantir la cohérence du projet pédagogique. La place centrale du texte doit être perceptible dans le dossier et le propos du candidat.

Par ailleurs, il est indispensable de considérer les extraits choisis comme constitutifs d'un ensemble, à savoir une œuvre, et d'un contexte historique, culturel ; ces éléments sont donc à prendre en compte pour faciliter la compréhension et l'interprétation dudit extrait par les élèves. En outre, le candidat doit pouvoir montrer une certaine capacité à se décentrer des extraits proposés dans le dossier : si dans ce dernier une lecture historique plus que littéraire a été proposée, le jury doit pouvoir apprécier la capacité du candidat à engager un questionnement sur la littérarité des textes.

La **mise en perspective du monde antique et du monde contemporain** n'est pas à sous-estimer : elle est au cœur des programmes et particulièrement explicite au lycée. La capacité des langues anciennes à servir la réflexion et la construction du futur citoyen méritent d'être mises en évidence.

Enfin, la connaissance de **ressources institutionnelles** comme *Eduscol* et *Odysseum* est toujours particulièrement appréciée. Elle constitue un attendu essentiel. Quant au recours à des outils (lapbooks par exemple) ou des méthodes préconisées dans ces mêmes ressources (audio-orales, mise en voix par exemple), il permet de valoriser les candidats.

### 3-Le troisième temps concerne les **connaissances linguistiques**

Il a pour but de vérifier les acquis fondamentaux en morphologie et en grammaire, en analysant un point de langue, et d'apprécier la capacité du candidat à **traduire littéralement quelques lignes d'un texte** .

- ➔ Le candidat prend d'abord le temps de lire silencieusement le texte antique proposé et sa traduction.
- ➔ **Il peut sans hésitation demander le sens de mots manquants et prendre un temps de réflexion** pour éviter des blocages qui pourraient se révéler préjudiciables.
- ➔ Il traduit **par groupe de mots, en s'appuyant sur la traduction littéraire** proposée en regard.

Les textes proposés ont été choisis en lien avec la thématique de la séquence présentée dans le dossier et parfois tirés des mêmes auteurs afin de ne pas déstabiliser les candidats.

Dans un cas cette année, les compétences en traduction se sont révélées insuffisantes en dépit d'étayages apportés. Il est indispensable de continuer à apprendre les bases de la grammaire. Nous pouvons conseiller, parmi d'autres, la *Grammaire latine* de Cart, Grimal, Lamaison et Noiville ou *La grammaire latine complète* de Lucien Sausy.

La pratique du petit latin ou du petit grec reste aussi un exercice extrêmement formateur et le jury le recommande fortement.

Il convient de rappeler que si le niveau d'exigence pour les compétences linguistiques des élèves en collège reste relativement modeste, celui de la certification complémentaire ne peut se satisfaire de connaissances qui se construisent au fil des séquences travaillées en classe et ni se limiter aux notions les plus simples vues avec les élèves. Dans la mesure où la lecture des textes antiques en latin ou en grec constitue le cœur de la discipline, la **maîtrise des notions de morpho-syntaxe fondamentales est indispensable** pour obtenir la certification : les valeurs de *UT*, l'ablatif absolu, la proposition infinitive, les valeurs du subjonctif en latin par exemple sont des attendus incontournables.

Vous trouverez en annexe, à la fin de ce rapport relatif à la certification LCA, deux exemples de sujets proposés aux candidats cette année.

## Conclusion

Pour finir, nous encourageons les candidats ajournés à se présenter à nouveau à la certification l'année prochaine pour tirer profit de ce qu'ils ont déjà engagé pour cette session. L'admission est fixée à la note de 10/20. Il reste donc parfois peu d'efforts à fournir pour être admis. En revanche, nous leur déconseillons de proposer le même contenu, les mêmes textes et les mêmes activités s'ils n'ont pas été repensés et enrichis. Le plus souvent, ils s'inscrivent déjà dans une vraie dynamique de formation, mais des **stages proposés au PRAF** devraient les aider à progresser et à mieux cerner les attentes fondamentales relatives à l'enseignement des LCA. En outre, il est recommandé de lire précisément et de **bien connaître les programmes** de collège et de lycée, dans les thématiques des objets d'étude bien-sûr, **mais surtout dans leurs enjeux et principes essentiels particulièrement**. Enfin, on préconise la lecture des documents sur la certification complémentaire en LCA mis en ligne à la page des lettres du site académique ainsi que du *vademecum* national, toutes deux essentielles pour appréhender les attentes du jury :

[http://cache.media.eduscol.education.fr/file/LCA/34/3/Vademecum\\_LCA\\_962343.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/LCA/34/3/Vademecum_LCA_962343.pdf)

L'IA-IPR de lettres en charge du dossier des LCA  
Valérie Arlaud

ANNEXE 1 (LCA)

## Auguste et le souci du bien public

Sed ut salubrem magis quam ambitiosum principem<sup>1</sup> scires, querentem de inopia et caritate uini populum seuerissima coeruit uoce : « satis prouisum<sup>2</sup> a genere suo Agrippa, perductis pluribus aquis, ne homines sitirent ». Eidem populo promissum quidem congiarium reposcenti : « bonae se fidei esse » respondit ; non promissum autem flagitanti turpitudinem et impudentiam edicto exprobrauit affirmauitque « non daturum se quamuis dare destinaret ».

Suétone, *Vie d'Auguste*, 42, 1-3.

Traduction : Mais pour que l'on se rende compte que c'était un Prince plus soucieux de santé publique que d'ambition : comme le peuple se plaignait de la pénurie et de la cherté du vin, il le remit à sa place avec des mots très durs, en disant que « son gendre Agrippa avait suffisamment pourvu, en construisant plusieurs aqueducs, à ce que les gens n'aient pas soif ». Comme ce même peuple revendiquait une distribution d'argent qu'Auguste avait bel et bien promise, celui-ci répondit qu'« il était un homme de parole » ; mais comme on lui en réclamait une qu'il n'avait pas promise, il blâma cette outrecuidance éhontée dans un édit et affirma qu'« il ne donnerait rien, bien qu'il eût l'intention de le faire ».

Retraduire plus littéralement en analysant les formes participiales soulignées.

Note complémentaire : *queror, quereris, queri, questus sum* : se plaindre ; *provideo, es, ere, uidi, uisum ut/ne + subj* : pourvoir à ce que/que ne pas ; *sitio, is, ire* : avoir soif ; *perduco, is, ere, duxi, ductum* : acheminer ; *reposco, is, ere* : revendiquer ; *flagito, as, are* : réclamer ; *do, das, dare, dedi, datum* : donner ; *destino, as, are + inf* : décider de.

---

<sup>1</sup> Sous-entendre : *eum esse*.

<sup>2</sup> Sous-entendre : *esse*.

ANNEXE2 (LCA) :

## Sur le tombeau inachevé de Verginius Rufus<sup>1</sup>

Libuit etiam monumentum eius uidere, et uidisse paenituit<sup>2</sup>. Est enim adhuc imperfectum... At ille mandauerat caueratque **ut** diuinum illud et immortale factum uersibus inscriberetur :

« Hic situs est Rufus, pulso qui Vindice quondam,  
imperium adseruit non sibi, sed patriae. »

Tam rara in amicitiiis fides<sup>3</sup>, tam parata obliuio mortuorum, **ut** ipsi nobis debeamus etiam conditoria exstruere atque heredum officia praesumere !

Pline le Jeune, *Lettres*, 6, 10, 3-5.

Traduction : J'ai eu aussi envie de voir son monument funéraire, et j'ai regretté de l'avoir vu. En effet, il est encore inachevé... Et pourtant, il avait donné des instructions et pris des dispositions pour que son divin et immortel exploit fût gravé dans ces vers :

« Ci-gît Rufus, qui jadis, en repoussant Vindex, revendiqua l'empire non pour lui-même, mais pour sa patrie ».

Si rare est la loyauté chez les amis, si spontané l'oubli des défunts, que nous devons édifier nous-mêmes notre propre tombeau et remplir par avance tous les devoirs des héritiers !

Retraduire le texte plus littéralement et analyser les deux propositions introduites par *ut* (nature, fonction, justification du temps verbal).

Note complémentaire : *libet* + *inf* : il est agréable de ; *me paenitet* + *inf* : je regrette de ; *mando, as, are, aui ut* + *subj* : recommander que... ; *caueo, es, ere, ui, ut* + *subj* : veiller à ce que... ; *pello, is, ere, pepuli, pulsum* : chasser, repousser.

---

<sup>1</sup> Verginius Rufus, général en chef de l'armée de Germanie en 68 ap. J.-C., a réprimé le soulèvement contre Néron de Julius Vindex, gouverneur de Gaule Narbonnaise, avant de refuser de s'emparer du pouvoir impérial comme ses propres soldats l'y invitaient.

<sup>2</sup> Sous-entendre : (*id*) *uidisse* (*me*) *paenituit*.

<sup>3</sup> Sous-entendu : *est*.